

REGLEMENT 2017

CHAMPIONNAT AMATEUR EQUIPE



CSO – DRESSAGE – CCE

Du 30 juin au 2 juillet 2017 à Jardy / Marnes la Coquette (92)

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, du Dressage et du Concours Complet, publiés sur www.ffe.com

L'Amateur Equipe est un championnat de France par équipe de cavaliers Amateur proposant sept championnats en trois disciplines : CSO, CCE et Dressage.

Chaque équipe peut être composée de 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la première étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^{ère} étape. 3 couples au moins doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes avec le même cheval.

Pour chaque championnat de l'Amateur Equipe, il y a une seule remise des prix récompensant le classement général : Trophées, plaques, flots, cadeaux.

Les tenues de cavaliers aux couleurs d'un club ou d'une équipe sont autorisées.

QUALIFICATION

Cavaliers

L'Amateur Equipe est ouvert à tout cavalier détenteur d'une LFC Amateur 2017 ayant au minimum trois participations en épreuves Amateur de CSO et/ou CCE et/ou de Dressage et/ou Enseignant. Pour le Championnat de CCE, une de ces participations au moins doit avoir été réalisée en CCE.

Les championnats de CCE sont fermés aux couples ayant une participation en Amateur Elite ou plus dans les douze mois précédant la date de clôture.

Les fermetures pour le CSO et le Dressage sont celles des dispositions spécifiques du règlement.

Une participation qualificative = une épreuve Amateur terminée sans élimination ni abandon.

Les épreuves préparatoires sont prises en compte pour la qualification des Championnats de CSO et de Dressage.

Les épreuves cycles libres sont prises en compte pour la qualification des Championnats de CSO, de CCE et de Dressage.

Nombre de participations cavaliers : les cavaliers peuvent participer à 2 championnats maximum dans 2 disciplines différentes sur l'ensemble de l'Amateur Equipe.

Concurrents DOM COM

Les cavaliers d'Outre-Mer souhaitant participer à ce championnat de France bénéficient d'une mesure particulière dérogatoire : une participation en épreuve Amateur de CSO et/ou CCE et/ou de Dressage et/ou Enseignant est demandée.

Pour bénéficier de cette mesure, il faut être licencié dans un club d'Outre-Mer depuis 5 mois au moins à la date de la clôture des engagements.

Chevaux

Chaque cheval a droit au maximum à une participation dans un championnat + une participation en dressage.

Les chevaux peuvent donc être engagés 2 fois en dressage à condition que ce soit avec 2 cavaliers différents dans 2 championnats différents. A part en dressage, un cheval ne peut pas être engagé 2 fois dans une même discipline.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements : lundi 19 juin 2017

Période de qualification : vendredi 17 juin 2016 au dimanche 11 juin 2017

Clôture des listes de qualification : vendredi 16 juin 2017

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Discipline	Titres	Normes techniques		
		1 ^{ère} étape		2 ^{ème} étape
CSO	Championnat Equipe Amateur 2	110 cm		110 cm
	Championnat Equipe Amateur 3	100 cm		100 cm
DRESSAGE	Championnat Equipe Amateur 2	Amateur 2 Imposée A	Amateur 2 Préliminaire	Amateur 2 Libre
	Championnat Equipe Amateur 3	Amateur 3 Imposée A	Amateur 3 Préliminaire	Amateur 3 Libre
CCE	Championnat Equipe Amateur 2	Amateur 2 Dressage	Amateur 2 Fond	Amateur 2 CSO
	Championnat Equipe Amateur 3	Amateur 3 Dressage	Amateur 3 Fond	Amateur 3 CSO
	Championnat Equipe Amateur 4	Amateur 4 Dressage	Amateur 4 Fond	Amateur 4 CSO

Championnats par équipe de CSO

Trois membres au moins de chaque équipe doivent participer à chacune des étapes sauf dans le cas suivant : si une équipe, comprenant 4 couples, ne peut pas améliorer son classement dans la 1^{ère} ou la 2^{ème} étape après le passage de son 3^{ème} couple, le 4^{ème} couple n'est pas obligé de prendre le départ. Quand une équipe ne peut réunir que 3 couples, ces 3 couples doivent prendre le départ.

Déroulement

- 1^{ère} étape : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre de passage des équipes selon le programme FFE Compet, ordre de passage des cavaliers : tous les cavaliers d'une même équipe entrent ensemble sur le terrain et passent successivement dans l'ordre du programme.
Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des trois meilleurs couples au cours de cette étape.
- 2^{ème} étape : Barème A au chrono. Ordre de départ des équipes = ordre inverse du classement équipe de la 1^{ère} étape. Ordre de départ des concurrents : idem étape 1, les concurrents éliminés sur la première étape repartent sur la deuxième.
Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des 3 meilleurs couples au cours de cette étape.

Dans chaque étape, une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Si un concurrent est éliminé ou ne termine pas son parcours pour une raison quelconque, il lui sera compté le même nombre de pénalités que celui encouru par le concurrent qui a été le plus fortement pénalisé au cours du même parcours, plus 20 points de pénalités. Si le concurrent éliminé a fait lui-même le plus grand nombre de

pénalités avant son abandon ou son élimination, 20 points de pénalités seront ajoutés à son résultat.

En cas de barrage, un concurrent éliminé ou ayant abandonné lors du premier parcours peut participer si son équipe s'est qualifiée.

Les équipes non-partantes dans la 1^{ère} étape ne pourront pas participer à la 2^{ème} étape.

Classement final

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des points de pénalité des étapes 1 et 2.

Barrage : en cas d'égalité de points pour les trois premières places à l'issue des étapes 1 et 2, tous les cavaliers d'une même équipe repartent, les résultats s'obtiendront en additionnant les points de pénalités puis le temps des 3 meilleurs couples.

Championnats par équipe de CCE

Déroulement

Dressage: ordre de départ des équipes = ordre du programme. Ordre de passage des cavaliers : les numéros un de chaque équipe, puis les numéros deux et ainsi de suite.

Cross : ordre de départ = idem dressage. Les résultats des 3 meilleurs couples sont additionnés. Une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

CSO : ordre de départ des équipes = ordre inverse du classement provisoire des équipes à l'issue du dressage et du cross. Ordre de passage des cavaliers : tous les cavaliers d'une même équipe entrent ensemble sur le terrain et passent successivement dans l'ordre du programme. Les résultats (pénalités obstacles + pénalités de temps) des 3 meilleurs cavaliers sont additionnés.

Les cavaliers éliminés sur un des trois tests ne peuvent pas participer aux tests suivants.

Les équipes éliminées sur un des tests ne peuvent pas participer aux tests suivants.

Les cavaliers non éliminés d'une équipe éliminée sont autorisés à participer au(x) test(s) suivant(s) sans participer au classement. Ces cavaliers partiront en début de test.

Classement général

Le classement général de chaque championnat est obtenu en additionnant le total des points des trois meilleurs cavaliers de l'équipe.

En cas d'égalité pour l'une des 3 premières places, les équipes seront départagées dans l'ordre par le résultat du cross : le total des 3 meilleurs cavaliers de l'équipe, puis par le résultat du CSO puis par celui du Dressage.

Championnats par équipe de dressage

Jugement des épreuves

Les reprises sont jugées par 3 juges.

Déroulement sur une carrière de 60 x 20m

Chaque championnat de dressage se déroule en 3 étapes : l'ordre des épreuves est indiqué avant le début de la compétition pour chaque championnat. Trois membres au moins de chaque équipe doivent participer à chacune des étapes. Les concurrents éliminés dans une étape ont la moyenne en pourcentage du concurrent le moins bien classé de l'épreuve moins 20% et poursuivent sur l'étape suivante.

- 1^{ère} étape Imposée A : ordre de passage des équipes selon le programme FFE Compet, ordre de passage des cavaliers : les numéros un de chaque équipe, puis les numéros deux et ainsi de suite.
- 2^{ème} étape Préliminaire : ordre de passage des équipes dans l'ordre inverse du programme FFE Compet, ordre de passage des cavaliers : les numéros un de chaque équipe, puis les numéros deux et ainsi de suite.

Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les moyennes des trois meilleurs couples au cours de cette étape.

Chaque concurrent doit fournir un CD audio au jury, au plus tard la veille de la 2^{ème} étape.

- 3^{ème} étape Libre : ordre inverse du classement provisoire des équipes. Ordre de passage des cavaliers, idem étape 1.

Les équipes non-partantes dans la 1^{ère} étape ne pourront pas participer à la 2^{ème} étape.

Classement final

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des moyennes des étapes 1, 2 et 3 :

Total des moyennes des trois meilleurs couples de l'Imposée + total des moyennes des trois meilleurs couples de la Préliminaire + total des moyennes des trois meilleurs couples de la Libre. En cas d'égalité parmi les équipes classées aux trois premières places, le total de la Libre départage les ex-æquo. En cas de nouvelle égalité, c'est le total des notes d'ensemble des trois meilleurs couples sur la Préliminaire qui sera pris en compte.

Récompense

La FFE offre un stage de 2 jours sur le Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron avec des experts fédéraux de la discipline concernée.

Les 3 premières équipes de chaque championnat bénéficieront de ce stage le 13 et 14 janvier 2018.

La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la restauration et la location des boxes sont offerts aux cavaliers.